

Le ministre des Finances et le sympathique ministre de l'Industrie et du Commerce sont rentrés à Ottawa, blessés dans leur ignorance et les oreilles résonnant encore du discours creux de Joe Greene à Denver, pour se rendre en pèlerinage à Washington sans chef, sans plan et sans politique. Cependant, tout n'était pas perdu car le ministre des Finances aux mains vides—et certains croient à la tête creuse—est revenu à Ottawa y déclarer que M. Connally l'avait écouté, que ce grand Texan qui monte merveilleusement à cheval comprenait nos problèmes et allait nous écouter. «Quoi qu'il en soit, déclara le ministre, nous avons un plan provisionnel que nous présenterons au Parlement lorsqu'il se réunira le 7 septembre». En outre, le premier ministre a dit qu'il s'accorderait le temps voulu, lors du retour des Chambres, pour prononcer une sorte de discours sur l'état de l'Union à l'adresse des Canadiens, afin d'énoncer les objectifs que se propose le gouvernement fédéral pour sauvegarder l'équilibre économique.

**M. Paproski:** Et nous attendons toujours.

**M. Nowlan:** Oui nous attendons toujours, comme le dit mon ami. Car, nous n'avons trouvé au retour que ce bill C-262, qu'on nous présente comme une loi de soutien de l'emploi et qui est censé fournir jusqu'à 80 millions de dollars pour contrecarrer la surtaxe de 10 p. 100 proposée par le président Nixon. Ce bill laisse tout à fait dans le vague et l'agriculture et les difficultés qu'elle pourra affronter, puisque ses problèmes ne sont pas les mêmes que ceux de l'industrie manufacturière. D'après ce que disait l'autre soir à la Chambre le ministre de l'Agriculture (M. Olson), la loi permettrait peut-être de venir en aide au secteur secondaire, mais dans le cas des autres produits agricoles atteints par la surtaxe, il nous faudra recourir aux dispositions de la loi sur la stabilisation. Ceux qui ont eu quelque expérience de l'application de cette loi savent combien il est difficile d'en retirer quelque chose.

Donc, le programme de prévoyance du gouvernement, c'était ce bill C-262 qui renferme 21 articles, dont quelques-uns sont particulièrement odieux, comme je vous le ferai voir dans un instant. On n'y trouve à peu près rien au sujet de l'agriculture. La montagne proverbiale a laborieusement accouché d'une souris, et pas grosse avec ça.

Je ne blâme pas spécialement le gouvernement pour le bill C-262 et ses lacunes, mais je tiens à signaler au ministre de l'Industrie et du Commerce la disposition de l'article 15 du projet de loi. Si un parlementaire, un éditorialiste ou le premier ministre d'une province déclare sans réserve qu'il s'agit ici d'un bon projet de loi, c'est qu'il ne l'a pas lu, car d'après l'article 15, même si le fabricant est incapable de se conformer aux règlements établis en vertu de la loi, règlements que nous n'avons pas encore vus, il n'a pas à s'inquiéter; il pourra faire une demande au cabinet et recevoir l'assistance voulue.

**Une voix:** Du favoritisme.

**M. Nowlan:** Si ce n'est pas le cas, que le ministre de l'Industrie et du Commerce dise que je me trompe.

**L'hon. M. Pepin:** Vous vous trompez.

**M. Nowlan:** Ma foi, je fais mieux de ne pas faire de digression et de ne pas donner prise aux ruses du ministre. Même s'il est versé en science politique et a déjà enseigné à l'université, ce n'est pas un homme de loi et, selon moi, il est dit à l'article 15 que lorsqu'un fabricant

qui présente une demande de subvention est incapable de se conformer aux règlements de la Commission, il peut s'adresser au gouverneur en conseil et la subvention sera autorisée. Le ministre a-t-il lu l'article 15?

En vertu de l'article 15, et sans la moindre réserve, les fabricants qui ne se sont pas conformés aux règlements pourront s'adresser au gouvernement pour de l'aide. Cette discrétion tout à fait absolue et arbitraire dont jouissent sans autorisation le gouvernement et les ministres se rapproche dangereusement du contrôle parlementaire. A part l'aide qui en résultera pour les sociétés malheureusement frappées par cette surtaxe, ce pouvoir à lui seul justifie les critiques et les griefs contre ce bill.

• (3.40 p.m.)

Permettez que je m'écarte de l'étude de l'article 15 bien que j'espère y revenir avant de terminer. Il y a beaucoup plus que la faible portée du bill qui suscite les critiques et qui cause ses imperfections. Il entre en jeu ici bien plus que la surtaxe et le chômage qu'elle pourrait entraîner. A mon avis, il s'agit essentiellement des relations économiques qui existent ou qui devraient exister entre le Canada et les États-Unis.

**L'hon. M. Pepin:** Monsieur l'Orateur, aux fins de la clarté, le député voudrait-il relire l'article 15. Il se rendra alors immédiatement compte qu'il n'en donne pas une bonne interprétation.

**M. Nowlan:** Je suis toujours disposé à obliger le ministre, car il fait habituellement preuve d'obligeance à l'endroit des députés. J'espère, à la fin de mes remarques d'ordre plus général, pouvoir revenir sur le détail du bill; j'aimerais cependant terminer ces remarques, car mon temps de parole tire à sa fin. Je pourrais dire au ministre que l'article 15 ouvre la boîte de Pandore, ce qui n'est pas à souhaiter du point de vue parlementaire.

**L'hon. M. Pepin:** Je disais simplement que l'interprétation de ce cet article par le député n'était pas juste.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, je vous prie. Le député d'Annapolis Valley a la parole.

**M. Nowlan:** A mon avis, ce n'est ni la surtaxe, ni le bill C-262, ni son insuffisance, qui constituent le problème fondamental, ce sont plutôt les relations qui existent ou qui devraient exister entre les États-Unis et le Canada. Cela est sûrement vrai économiquement parlant. Il nous faut définir nos relations afin que les deux nations puissent se partager la partie septentrionale de notre continent.

Nous attendons depuis plusieurs mois la publication du rapport Gray sur l'investissement étranger. Je soutiens que ce rapport est encore en blanc, ce qui est le miroir fidèle de la politique du gouvernement sur cette question. Au lieu de parler d'un rapport gris (Gray) sur l'investissement étranger, on devrait peut-être dire le rapport blanc, car ce serait une représentation plus exacte des vues du gouvernement. Ces dernières sont inexistantes. Le gouvernement n'a pas de vues sur l'investissement étranger au Canada.

Le bill C-262 n'est qu'un trompe-l'œil. Il détourne l'attention du problème plus important dans le domaine des relations canado-américaines. Au cours des derniers mois, nous avons entendu au Canada nombre de discours sur notre nationalisme économique, et pourtant nous avons été pris dans un vide en matière de politiques parce que M. Nixon a décidé d'afficher son nationalisme économique.